



**GENERAL FISHERIES COMMISSION FOR
THE MEDITERRANEAN
COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES
POUR LA MÉDITERRANÉE**



Trente-septième session de la Commission

Split (Croatie), 13–17 mai 2013

Rapport sur les activités intersessions 2012-2013, recommandations et programme de travail pour 2013-2014 en matière d'aquaculture

INTRODUCTION

1. Le présent document propose une synthèse des travaux menés par le Comité de l'aquaculture et ses organes subsidiaires pendant la période intersessions. Par ailleurs, il résume les conclusions et conseils de gestion les plus importants ainsi que le programme de travail pour 2013-2014 qui figurent dans le rapport de la huitième session du Comité (document GFCM:XXXVII/2013/Inf.7).

ACTIVITÉS DU COMITÉ DE L'AQUACULTURE

2. La huitième session du Comité, y compris une session spéciale du Système d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée (SIPAM), s'est tenue à Paris (France), du 13 au 15 mars 2013. Le Comité a examiné les activités et les résultats des organes et projets subsidiaires du Comité de l'aquaculture. Les activités intersessions se sont déroulées conformément au programme de travail établi à la trente-sixième session de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) en mai 2012, et les résultats apparaissent dans les sections pertinentes. Les principales activités du Comité sont résumées ci-après:

Groupe de travail sur l'aquaculture durable (WGSA)

3. Le Groupe de travail sur l'aquaculture durable a mené ses activités au sein du projet cofinancé par l'Union européenne (UE) sur les «Indicateurs pour le développement durable de l'aquaculture et directives pour leur utilisation en Méditerranée (InDAM)». La deuxième année de mise en œuvre du projet s'est achevée en décembre 2011 et la troisième a débuté en janvier 2013. Dans le cadre du projet InDAM, les travaux suivants ont été réalisés: i) mise au point finale du Guide sur les indicateurs pour une aquaculture durable dans les pays de la Méditerranée et de la mer Noire, ii) réalisation des études pilotes au Monténégro (phase 1), en Espagne et au Maroc (phase 2) et en Tunisie (phase 3) prévue pour 2013.

Groupe de travail sur la sélection des sites et la capacité de charge (WGSC)

4. Les activités du Groupe de travail sur la sélection des sites et la capacité de charge ont été conduites dans le cadre du projet de développement de la sélection des sites et de la capacité de charge pour l'aquaculture méditerranéenne dans les zones adaptées aux activités aquacoles (SHoCMed). La

deuxième année de mise en œuvre du projet s'est achevée en décembre 2011 et la troisième année a débuté en janvier 2013. Pendant la période intersessions, les activités suivantes ont été réalisées dans le cadre du projet SHoCMed:

- Préparation d'un projet de document sur: «La mise en place de zones affectées à l'aquaculture: Guide pour la mise en place de zones côtières affectées à l'aquaculture dans les pays de la Méditerranée»;
- Organisation de deux ateliers de formation sur la sélection des sites, les zones affectées à l'aquaculture (ZAA) et la gestion des sites dans le domaine de l'aquaculture marine en zone côtière. Le premier atelier de formation a été organisé au Maroc (février 2013) et le deuxième en Turquie (février 2013) en collaboration avec le Groupe de travail sur la mer Noire. Ces manifestations ont été organisées en coopération avec des organisations et instituts locaux et avec le Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO, dans le but d'aider les membres de la CGPM à se familiariser avec les concepts de base relatifs aux ZAA et avec les étapes à suivre pour leur mise en place;
- Organisation d'une réunion sur le programme de suivi environnemental pour les activités d'aquaculture marine en Méditerranée et en mer Noire (Maroc, février 2013), afin de débattre des aspects essentiels concernant la mise en place d'un programme de suivi environnemental pour les activités d'aquaculture, y compris les variables prioritaires à mesurer.

Système d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée (SIPAM)

5. Les activités menées par le SIPAM sont résumées ci-après:

- Les composantes informatiques ont été améliorées pour répondre aux exigences de la de la Recommandation GFCM/35/2011/6 relatives aux statistiques de production et aux mécanismes de transmission des données, notamment pour ce qui est des aspects suivants : zone statistique et méta-analyse des données, résumés nationaux et rapports personnalisés, système de transmission des reçus au format PDF et aquaculture fondée sur les captures;
- le Guide de démarrage rapide à l'intention des coordonnateurs nationaux a été actualisé afin d'y inclure deux sections ad hoc sur les statistiques relatives à la production et sur le processus de transmission des données relatives aux centres de production;
- un modèle de consultation des données applicable aux statistiques du SIPAM, qui sera à la disposition des utilisateurs inscrits, a été conçu à l'aide de Crystal-Xelsius Designer;
- une version préliminaire de l'Annuaire statistique de la CGPM relatif à l'aquaculture a été rédigée en coopération avec les points focaux nationaux de la Commission.

6. Suite à l'adoption des recommandations GFCM/33/2009/4 et GFCM/35/2011/6, les membres de la CGPM ont communiqué des données relatives à l'aquaculture par le biais du système d'information SIPAM pour les années de référence allant de 2008 à 2011 (les communications concernant l'année 2011 sont toujours en cours). Les statistiques de production antérieures à 2008 hébergées par le SIPAM ont été examinées pour assurer leur exhaustivité et leur cohérence.

Gestion des lagunes côtières méditerranéennes: interactions entre l'aquaculture et la pêche de capture (LaMed-2)

7. Le projet «Gestion des lagunes côtières méditerranéennes: interactions entre l'aquaculture et la pêche de capture» (LaMed-2) a débuté en septembre 2010. Il s'agit de l'une des deux composantes du projet LaMed «Renforcer la coopération sur la gestion de la pêche et de l'aquaculture en Méditerranée et en mer Noire», financé par la Direction générale pour la pêche et l'aquaculture du Ministère italien des politiques agricoles et forestières.

8. Les connaissances, données et expériences rassemblées et examinées pendant tout le projet ont été intégrées dans le document «*Lagunes côtières méditerranéennes: gestion durable et interactions entre l'aquaculture, la pêche de capture et l'environnement*», qui sera publié dans la série Études et revues de la CGPM en 2013.

9. Les éléments essentiels ont été définis pour la préparation de «*Directives pour la gestion durable des lagunes côtières en Méditerranée et en mer Noire*» spécifiques visant la conservation de l'aquaculture traditionnelle et de la pêche de capture artisanale, la prévention de toute nouvelle dégradation des lagunes côtières et la restauration de l'environnement.

Groupe de travail sur la commercialisation des produits aquacoles (WGMA)

10. Une enquête préliminaire sur les organisations de producteurs aquacoles est en cours. L'enquête régionale est mise en œuvre en coopération avec l'Organisation internationale pour le développement des pêches en Europe orientale et centrale (EUROFISH) et avec l'appui des points focaux nationaux du SIPAM, d'organisations de producteurs et d'autres experts compétents et points de contact nationaux qui collaborent déjà avec la CGPM. Il s'agit d'une évaluation préliminaire des organisations de producteurs aquacoles.

Groupe de travail ad hoc sur la mer Noire (WGBS) intéressant l'aquaculture

11. Pendant l'atelier de formation sur la sélection des sites, les zones affectées à l'aquaculture et la gestion des sites au service de l'aquaculture marine en zone côtière (Turquie, février 2013), les participants ont pris connaissance des principaux aspects concernant la mise en place de ZAA et le zonage aux niveaux local et national.

12. Dans un même temps, une réunion sur la diversification des espèces aquacoles en mer Noire a été organisée. Les participants ont pris connaissance des concepts relatifs à la diversification des espèces en aquaculture dans la région de la mer Noire, et des débats ont également abordé le rôle de l'aquaculture en matière de repeuplement marin visant à renforcer les stocks.

Glossaire sur l'aquaculture

13. Un projet de glossaire sur l'aquaculture conçu pour harmoniser les principaux termes relatifs à l'aquaculture utilisés par le CAQ a été préparé. Il contient notamment des termes extraits des résultats des projets InDAM et SHoCMed, d'autres activités des organes subsidiaires, et des glossaires du Comité scientifique consultatif (CSC) et de la FAO, selon le cas.

Modèle de présentation des rapports nationaux sur les activités de recherche et de développement en matière d'aquaculture

14. Un projet de format de présentation standard pour les rapports nationaux sur les activités de recherche et de développement en matière d'aquaculture a été mis au point. Il comporte huit sections couvrant les principaux thèmes de recherche en matière d'aquaculture ainsi que les futurs programmes et projets de recherche qui doivent être réalisés aux niveaux national et international.

PREMIER PROGRAMME-CADRE STRATÉGIQUE DE LA CGPM

15. Le premier Programme-cadre stratégique de la CGPM, adopté par la Commission à sa dernière session, tenue au Maroc en mai 2012, a été conçu en vue d'établir une plateforme de promotion du développement durable et de la coopération dans sa zone de compétence. Il permettra également de renforcer la coopération et la coordination intra-institutionnelles sur des sujets liés à la pêche de capture marine et à l'aquaculture au niveau régional grâce à la mise en œuvre de cinq programmes de travail, notamment le programme III sur la promotion du rôle de l'aquaculture en matière de sécurité alimentaire et de croissance économique.

16. Les activités ci-après ont été mises en œuvre par le CSC et dans le contexte du Programme-cadre stratégique:

- Deux ateliers de formation sur les ZAA dans le cadre du programme de travail III produit A) du Programme-cadre stratégique: A) *Favoriser la mise en place de zones affectées à l'aquaculture (ZAA)*;
- Une étude préliminaire en cours sur les organisations de producteurs aquacoles dans le cadre du produit B): *Évaluation de la situation et des tendances actuelles des exploitations et du potentiel des produits de l'aquaculture en matière de commercialisation*;
- La préparation de directives sur la gestion des lagunes dans le cadre du produit E): *Amélioration de la gestion traditionnelle de l'aquaculture extensive dans les lagunes côtières*.

ÉLECTION DU BUREAU DU COMITÉ DE L'AQUACULTURE

17. Le Comité est convenu de prolonger le mandat de M. François René (France) au poste de Président pour le second mandat de deux ans. Il a élu M. Pablo Avila (Espagne) et M. Houssam Hamza (Tunisie) premier et deuxième Vice-Présidents, respectivement.

SUGGESTIONS ET AVIS DU CAQ

18. Se fondant sur les principales conclusions et suggestions des organes subsidiaires et projets du CAQ, le Comité a examiné et adopté les activités suivantes:

Gestion des lagunes et interactions entre l'aquaculture et la pêche de capture

19. Élaborer une série de «Directives pour la gestion durable des lagunes côtières en Méditerranée et en mer Noire» en tenant compte des éléments ci-après:

- Utilisations et savoirs traditionnels des lagunes côtières, notamment l'aquaculture et la pêche de capture, et leurs interactions avec d'autres utilisations des lagunes côtières et avec les activités qui ont une incidence sur celles-ci et sur les communautés de pêche côtières;
- Prévention des dégradations, restauration des écosystèmes et conservation de la biodiversité et des habitats naturels liés aux lagunes côtières;
- Interactions entre les oiseaux de mer ichtyophages et d'autres espèces non marines dans la gestion des lagunes côtières;
- Gestion des systèmes hydrauliques et des canaux.

Groupe de travail sur la sélection des sites et la capacité de charge (WGSC)

20. Optimiser l'utilisation des ZAA en tant qu'outils de planification spatiale adaptés à l'intégration de l'aquaculture dans les zones côtières. Les recherches et travaux futurs devraient porter, entre autres, sur les aspects suivants:

- Fournir un appui aux pays dans la mise en œuvre des ZAA;
- Encourager la coopération entre les instituts de recherche et d'autres parties prenantes afin de renforcer la sensibilisation à la gestion de l'environnement autour des exploitations marines.

Groupe de travail sur la commercialisation des produits de l'aquaculture (WGMA)

21. Soutenir les organisations de producteurs aquacoles en menant les activités ci-après:

- Encourager la reconnaissance du rôle que jouent les organisations de producteurs dans le processus de renforcement de l'aquaculture durable afin de formuler des politiques favorables et des dispositions juridiques susceptibles d'autonomiser les organisations de producteurs;

- Renforcer les capacités de gestion des organisations de producteurs pour les questions de gouvernance des marchés afin de relever les défis et de saisir les occasions que présentent les filières actuelles d'approvisionnement en produits de la mer;
- Continuer à encourager la coopération entre le CAQ et les organisations de producteurs (exploitants/producteurs) afin de fournir des informations de première main sur la dynamique du secteur et de favoriser la formulation de politiques volontaristes à l'appui du développement durable de l'aquaculture dans la zone de compétence de la CGPM.

Groupe de travail sur l'aquaculture durable (WGSA)

22. Poursuivre les études pilotes sur les indicateurs en prenant également en compte l'aquaculture à terre et l'élevage de mollusques.

23. Poursuivre les travaux sur l'élaboration de directives pour l'utilisation d'indicateurs, qui devraient notamment s'appuyer sur les éléments suivants:

- Utilisation d'indicateurs pour renforcer la perception par le public de l'aquaculture, de la compétitivité des marchés, de la durabilité environnementale et de l'acceptation sociale;
- Mise en place d'un système d'indicateurs parallèlement à des procédures pour son application conformément aux législations nationales;
- Appui d'une approche consensuelle associant les parties prenantes en vue du processus consultatif de sélection des indicateurs et utilisation de l'approche écosystémique de l'aquaculture;
- Mise au point d'une méthodologie et d'un protocole technique sur les modalités d'application des indicateurs, l'affichage de données («feux de circulation», écrans radars, etc.), la révision périodique des indicateurs et des valeurs/bases/normes de référence connexes.

AUTRES SUGGESTIONS IMPORTANTES ET AVIS PERTINENTS

24. Pendant sa huitième session, le CAQ est également convenu des questions supplémentaires à traiter, à savoir:

- Établir un cadre de référence régional pour le développement durable de l'aquaculture, en tenant compte de l'hétérogénéité et des spécificités du secteur;
- Conduire un «Examen régional de la situation actuelle et des particularités de l'aquaculture dans la zone de compétence de la CGPM», notamment grâce à une étude thématique visant à prendre la mesure de la situation de l'aquaculture dans la région;
- Mettre en œuvre des mesures stratégiques et des initiatives concertées pour aborder les priorités thématiques, les attentes ainsi que les défis nationaux et sous-régionaux.

PROGRAMME DE TRAVAIL PROPOSÉ POUR 2013-2014

Groupe de travail sur l'aquaculture durable

25. Le Groupe de travail s'attachera à mettre en œuvre les activités liées au projet InDAM, à savoir:

- Déterminer les points de référence et les normes applicables aux indicateurs sélectionnés;
- Tester les indicateurs sélectionnés au niveau local et diffuser les résultats;
- Définir une stratégie visant à faire participer les parties intéressées à l'utilisation des indicateurs;
- Mettre en place de nouvelles études pilotes sur des indicateurs de durabilité, y compris pour d'autres systèmes d'aquaculture et d'autres groupes d'espèces.

Groupe de travail sur la sélection des sites et la capacité de charge (WGSC)

26. Le Groupe de travail s'attachera à mettre en œuvre les activités liées au projet SHoCMed, à savoir:

- Définir des points de référence pour la gestion de l'aquaculture;
- Mettre en œuvre un programme axé sur la diffusion des résultats techniques et des conclusions des activités de SHoCMed ayant trait aux ZAA et aux zones d'effets admissibles (ZEA);
- Établir une plateforme des technologies de l'information sur la sélection des sites et la capacité de charge qui permettrait de partager des données;
- Réaliser un calibrage des normes de qualité environnementale et constituer une base de données;
- Préparer un guide sur la surveillance de l'environnement harmonisée pour l'aquaculture en Méditerranée et en mer Noire.

Système d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée (SIPAM)

27. Les activités du SIPAM seront axées sur les priorités définies ci-après:

- Suivre les progrès de la collecte de données intéressant: les centres de production, les statistiques de production et les marchés;
- Achever l'intégration des activités et des bases de données du SIPAM dans le cadre du Groupe de travail sur la mer Noire et effectuer le suivi de l'aide fournie aux pays en matière de présentation de données relatives à l'aquaculture;
- Réactiver la base de données sur les programmes de recherche et développement et coopérer avec d'autres institutions pertinentes, comme AquaMed, qui travaillent sur des bases de données régionales sur l'aquaculture aux fins du partage de données.

Gestion des lagunes et interactions entre l'aquaculture et la pêche de capture

- Définir des indicateurs relatifs au développement durable de l'aquaculture et de la pêche de capture dans les lagunes côtières;
- Poursuivre la mise à jour de la base de données sur les lagunes côtières à partir des rapports nationaux et des fiches élaborées dans le cadre du projet LaMed-2 et publiées sur internet.

Groupe de travail sur la commercialisation des produits de l'aquaculture (WGMA)

- Collaborer avec le Groupe de travail sur l'aquaculture durable sur les questions relatives aux indicateurs et points de référence de l'aquaculture durable dans le domaine économique et de la commercialisation;
- Achever, en coopération avec les partenaires, l'enquête régionale sur les organisations de producteurs, et préparer un examen de la législation et de la situation actuelle des organisations de producteurs et d'exploitants dans les pays membres de la CGPM;
- Participer à l'organisation d'une conférence scientifique et technique sur l'aquaculture méditerranéenne en Tunisie (Bizerte, 11–14 juin 2013) dont le thème serait une approche axée sur les marchés à l'appui du développement de l'aquaculture en Méditerranée.

Groupe de travail sur la mer Noire (WGBS)

28. Les activités du Groupe de travail sur la mer Noire seront mises en œuvre en étroite coopération avec le Groupe de travail sur l'aquaculture durable et le Groupe de travail sur la sélection des sites et la capacité de charge. Les activités du Groupe de travail sur la mer Noire intéressant l'aquaculture seront fondées sur les conclusions de sa deuxième réunion (qui n'a pas encore été tenue au moment de la rédaction du présent document).

AUTRES ACTIVITÉS PROPOSÉES

- Réaliser une enquête régionale sur la santé des animaux aquatiques et la biosécurité en matière aquacole (à inclure dans le Programme-cadre);
- Réaliser une enquête régionale sur les principaux aspects liés à la certification et à la traçabilité en aquaculture (à inclure dans le Programme-cadre);
- Préparer un projet pour l'élaboration de l'examen régional sur la situation actuelle de l'aquaculture dans la zone de compétence de la CGPM et l'organisation d'un atelier final pour la diffusion des résultats (à inclure dans le Programme-cadre);
- Rédiger un projet de rapport sur la situation du secteur aquacole dans les pays membres de la CGPM en vue de sa publication bisannuelle;
- Achever et adopter le projet de glossaire sur l'aquaculture;
- Achever le modèle de format de présentation normalisé à adopter pour les rapports nationaux sur les activités de recherche et de développement en matière d'aquaculture.

Réunions et formations prévues pour 2013-2014

Titre	Date/Lieu
Phase 3 de l'étude pilote WGSA – InDAM – conduite en Tunisie sur la mise en œuvre d'un système d'indicateurs pour une aquaculture durable	Juin 2013 / Monastir (Tunisie)
Phase 1 de l'étude pilote WGSA – InDAM – AdriaMed conduite au Monténégro sur la définition d'indicateurs pour une aquaculture durable	Juillet 2013 / à déterminer
Ateliers InDAM - SHoCMed sur la définition de points de référence pour les indicateurs environnementaux, économiques et sociaux en aquaculture	Novembre 2013 / à déterminer
Phase 2 de l'étude pilote WGSA – InDAM – conduite au Maroc sur l'évaluation des indicateurs et la définition d'un cadre de référence quantitatif	Décembre 2013 / M'diq (Maroc)
Étude pilote WGSA – InDAM – conduite en Espagne sur la définition d'indicateurs pour une aquaculture durable (mollusques)	à déterminer
Sixième réunion de coordination des groupes de travail du CAQ	à déterminer
Quinzième session du SIPAM	1er trimestre 2014 / à déterminer

29. Toutes les activités proposées seront mises en œuvre sous réserve de la disponibilité de fonds.

MESURES PROPOSÉES À LA COMMISSION

30. La Commission est invitée à examiner les activités réalisées par les organes subsidiaires du CAQ pendant la période intersessions et à fournir des orientations sur les suites qu'il conviendrait de donner ainsi que sur les stratégies de travail qu'il faudrait adopter. Elle est également appelée à examiner et, le cas échéant, à approuver les conclusions et conseils du Comité de l'aquaculture.

31. Par ailleurs, la Commission est également invitée à se pencher sur les activités proposées par son Comité de l'aquaculture qui sont détaillées dans le présent rapport. Elle pourra éventuellement souligner ses priorités et étudier les conséquences budgétaires de la finalisation du programme de travail.

PROJETS DE MANDAT POUR CERTAINES ACTIONS ET RÉUNIONS

- A.** (WGSa) Mandat de la **Phase 3 de l'Étude pilote conduite en Tunisie sur la mise en œuvre d'un système d'indicateurs pour une aquaculture durable** organisée dans le cadre du projet InDAM en juin 2013 à Monastir (Tunisie):
- Familiariser les participants à l'utilisation de la méthode des «feux de circulation» pour afficher la valeur des indicateurs;
 - Débattre d'une stratégie visant l'adoption et l'utilisation future d'indicateurs par les utilisateurs cibles nationaux;
 - Examiner la liste des indicateurs et les fiches méthodologiques convenues pendant la phase 2 des études pilotes conduites en Tunisie;
 - Effectuer une visite de terrain dans les exploitations aquacoles et utiliser les indicateurs choisis pour évaluer les activités d'aquaculture;
 - Examiner le système d'indicateurs et leurs fiches méthodologiques en se fondant sur les activités menées sur le terrain.
- B.** (WGSa) Mandat de la **Phase 1 de l'étude pilote conduite au Monténégro sur la définition d'indicateurs pour une aquaculture durable** organisée dans le cadre des projets InDAM et AdriaMed en juillet 2013 (lieu à déterminer):
- Familiariser les participants avec les concepts de développement durable dans le secteur aquacole, les indicateurs de durabilité et le projet InDAM;
 - Examiner la série initiale de 156 indicateurs présélectionnés définis par InDAM;
 - Examiner le lien entre l'utilisation d'indicateurs et la mise en œuvre de ZAA
 - Hiérarchiser les attributs des indicateurs grâce à un processus de notation et de classement, ainsi que l'utilisation éventuelle de l'approche Delphi;
 - Sélectionner des indicateurs à utiliser au niveau des exploitations et sur le plan local et national fondés sur les attributs prioritaires et la validation finale.
- C.** (WGSa-WGMA) Mandat des **Ateliers sur la définition des points de référence points pour les indicateurs socioéconomiques relatifs à l'aquaculture** organisés dans le cadre du projet InDAM en novembre 2013 (lieu à déterminer):
- Présenter et examiner la situation de l'application des indicateurs socioéconomiques pour l'aquaculture durable à différents niveaux (régional, national, local, exploitations) et partager les informations disponibles;
 - Examiner les fiches méthodologiques (qui présentent la méthodologie à utiliser pour mesurer les valeurs/bases/normes de référence des indicateurs) des indicateurs socioéconomiques élaborés au cours des études pilotes de la phase 2 en Turquie et en Tunisie;
 - Examiner les indicateurs régionaux des aspects sociaux et économiques et définir des valeurs et des normes de référence harmonisées;
 - Examiner, synthétiser et définir les points et normes de référence en vue de l'intégration des indicateurs sélectionnés dans les fiches méthodologiques.

D. (WGSA-WGSC) Mandat des Ateliers sur la définition de points de référence pour les indicateurs environnementaux sur l'aquaculture organisés dans le cadre des projets InDAM et SHoCMed en novembre 2013 (lieu à déterminer):

- Présenter et examiner la situation de l'application des indicateurs environnementaux pour l'aquaculture durable à différents niveaux (régional, national, local, exploitations) et partager les informations disponibles;
- Examiner les fiches méthodologiques (qui présentent la méthodologie à utiliser pour mesurer les valeurs/bases/normes de référence des indicateurs) des indicateurs environnementaux élaborés pendant la phase 2 des études pilotes conduites en Turquie et en Tunisie;
- Examiner les indicateurs régionaux ayant trait à l'environnement et définir des valeurs et des normes de référence;
- Examiner, synthétiser et définir les points et normes de référence en vue de l'intégration des indicateurs sélectionnés dans les fiches méthodologiques.

E. (WGSA) Mandat de la Phase 2 de l'étude pilote conduite au Maroc sur l'évaluation des indicateurs et la définition d'un cadre de référence quantitatif organisée dans le cadre du projet InDAM en décembre 2013 à M'diq (Maroc):

- Préparer des fiches méthodologique sur les indicateurs présélectionnés pendant la phase 1 (c'est-à-dire fondées sur les attributs prioritaires des indicateurs);
- Procéder à des échanges de vues avec les parties prenantes pour continuer à tester et à valider l'applicabilité des indicateurs présélectionnés;
- Réévaluer et mettre au point les indicateurs, y compris les aspects méthodologiques et les valeurs/bases/normes de référence;

F. (WGSA) Mandat de l'Étude pilote conduite en Espagne sur la définition d'indicateurs pour l'aquaculture durable des mollusques organisée dans le cadre du projet InDAM (date et lieu à déterminer):

- Familiariser les participants avec les concepts liés au développement durable en matière d'aquaculture, les indicateurs de durabilité et le projet InDAM et l'utilisation des «feux de circulation» pour afficher la valeur des indicateurs;
- Sélectionner des indicateurs spécifiques pour l'aquaculture durable de mollusques à utiliser au niveau des exploitations et sur le plan local et national en se fondant sur les attributs prioritaires et la validation finale;
- Préparer des fiches de méthodologie pour les indicateurs sélectionnés concernant l'aquaculture durable des mollusques;
- Définir les points et normes de référence en vue de leur intégration dans les fiches méthodologiques.
- Tester l'applicabilité des indicateurs et élaborer une stratégie visant leur adoption et leur utilisation future par les utilisateurs cibles nationaux.

G. Examen régional de la situation actuelle de l'aquaculture dans la zone de compétence de la CGPM

La pertinence sociale et économique du développement durable en matière d'aquaculture dans la zone de compétence de la CGPM a été soulignée à de nombreuses occasions et au sein de plusieurs tribunes. De nos jours, l'industrie de l'aquaculture est constituée de différents segments en fonction notamment de la méthode d'élevage, de l'environnement de production et des espèces cultivées. En outre, il est important de rappeler que les membres de la CGPM se trouvent à différents stades de maturité industrielle, compte tenu de facteurs pluridimensionnels et des particularités locales.

Cette industrie régionale hétérogène réclame des actions stratégiques visant à traiter les différences fondamentales qui existent entre pays et entre sous-régions afin de garantir l'égalité des chances et la durabilité sociale, économique et environnementale. La préparation de ces actions nécessite de disposer d'informations et de connaissances actualisées sur les secteurs de l'aquaculture dans la zone de compétence de la CGPM, y compris en ce qui concerne les grandes questions comme la concurrence commerciale, l'utilisation des zones côtières, la législation et la recherche.

Afin de relever ce défi de manière concrète, la CGPM réalisera un *Examen régional de la situation actuelle de l'aquaculture dans la zone de compétence de la CGPM*, fondé sur une enquête régionale thématique visant à prendre la mesure de la situation de l'aquaculture dans la zone de compétence de la Commission.

L'Examen régional pourrait contribuer à la création d'une plateforme régionale permettant d'échanger des expériences, d'améliorer les connaissances et de renforcer la coopération dans le domaine de l'aquaculture parmi les membres de la CGPM. L'Examen régional servirait également à définir les priorités eu égard aux spécificités régionales, sous-régionales et nationales, et apporterait ainsi des éléments utiles à l'appui des plans d'action en matière d'aquaculture dans la zone de compétence de la CGPM.

Parmi les attributions de la CGPM consistant à favoriser le développement durable de l'aquaculture, l'objectif global de l'examen régional est de recueillir des informations clés en vue d'une évaluation thématique de l'aquaculture dans la zone de compétence de la CGPM grâce à une enquête régionale qui comprendra les activités principales ci-après:

1. Procéder à un inventaire des initiatives, projets et programmes régionaux ayant trait à l'aquaculture en Méditerranée et en mer Noire afin de s'appuyer sur leurs résultats et réalisations;
2. Réaliser, aux niveaux régional, sous-régional et national, une analyse de la situation de l'aquaculture par rapport aux éléments ci-après:
 - Technologies de production
 - Compétences nationales
 - Marchés (traçabilité, certification, marchés nationaux et internationaux)
 - Diversification des espèces, y compris les expériences en cours
 - Santé des animaux aquatiques, y compris la biosécurité, le contrôle vétérinaire et le contrôle qualité
 - Nutrition aquacole, technique de nutrition des animaux aquatiques et utilisation de la farine de poisson (nature, origine)
 - Disponibilité des infrastructures et activités intégrées
 - Programme national de développement pour l'aquaculture en place
 - Organisation du secteur privé
 - Système de techniques de collecte de données et communication des informations liées à l'aquaculture
 - Législation relative à l'aquaculture
 - Instituts de recherche et établissements d'enseignement:
 - Investissements du gouvernement et du secteur privé
 - Programmes de surveillance environnementale
 - Changement climatique
 - Aquaculture biologique
 - Perception par le public du secteur de l'aquaculture et des produits aquacoles

3. Définition des priorités, des enjeux et des besoins en matière d'appui technique aux niveaux national, sous-régional et régional;
4. Organisation d'un atelier pour présenter et diffuser les résultats de l'examen régional et définir un cadre de référence stratégique pour l'aquaculture.

Annexe B**Guidelines for the sustainable management of coastal lagoons
in the Mediterranean and the Black Sea****BACKGROUND**

1. During the 6th and 7th Sessions of CAQ, environmental degradation was recognized to have negatively affected several coastal lagoons in the Mediterranean and the Black Sea due to inadequate management. CAQ thus stressed the importance to address the issues of interactions between aquaculture and capture fisheries and the relevance of these two sectors in consideration of the fragile ecosystems and motioned for their sustainable management consistent with an integrated coastal zone management.
2. Subsequent to a request by the Commission at its 32nd Session, the GFCM Secretariat developed the project LaMed “Mediterranean coastal lagoons management: interactions between aquaculture and capture fisheries”, funded by the Italian Ministry of Agriculture and Forestry Policies. The main issues related to the role of traditional extensive aquaculture and capture fisheries and the lagoons management were addressed during a meeting held in Cagliari, Italy, June 2011.
3. Furthermore, at its 36th Session, the Commission, acting on the advice made on aquaculture management, gave mandate to the Secretariat and to the CAQ to proceed with the preparation of specific guidelines regarding the management plan of coastal lagoons aiming at addressing the conservation of traditional aquaculture and artisanal capture fisheries, the prevention of any further degradation of coastal lagoons and the preservation of these environments.
4. Finally, at its 8th Session, the CAQ identified the main key elements for the preparation of specific “*Guidelines for the sustainable management of coastal lagoons in the Mediterranean and the Black Sea*”.

FOLLOW-UP

The Commission is invited to review this draft and may wish to revise it as appropriate. The Commission may also provide further advice in this regard.

Definitions

“Coastal lagoons”: *coastal lagoons are shallow water bodies separated from the ocean by a barrier, connected at least intermittently to the ocean by one or more restricted inlets, and usually oriented shore-parallel¹.*

Objective

The overall objective of the “Guidelines for the sustainable management of coastal lagoons in the Mediterranean and the Black Sea” is to provide general guidance in the development and implementation of actions for the sustainable management of coastal lagoons, which includes the prevention of further environmental degradation, restoration of ecological conditions, and the conservation of traditional aquaculture and artisanal fisheries which represent a strategic components of common traditional knowledge of local communities. Ultimately the Guidelines aim also at providing key elements to inform the elaboration of plans of actions for the sustainable management of coastal lagoons in the GFCM Area.

Principles

For the management of coastal lagoons the following principles and instruments are relevant:

FAO Code of Conduct for Responsible Fisheries: the approach to coastal lagoons management in the Mediterranean and Black Sea should be in line with the main principles enshrined in the 1995 FAO Code of Conduct for Responsible Fisheries and in particular with Article 6 paragraph 8 which calls upon States, inter alia, to protect and rehabilitate as far as possible and where necessary critical fisheries habitats in marine and fresh water ecosystems such as wetlands, lagoons, nursery and spawning areas from destruction, degradation, pollution and other significant impacts resulting from human activities that threaten the health and viability of the fishery resources.

National and international legal instruments: coastal lagoons management should also be consistent with the principles enclosed in international legal instruments such as the Johannesburg Declaration on Sustainable Development of 2002, the 1971 Ramsar Convention on wetlands, the 1979 Bonn Convention on the conservation of migratory species of wild animals, the Barcelona Convention and its Protocols (“Barcelona System”), and the 1992 Convention on biodiversity, which all highlight the role of the management of natural resources, biodiversity conservation as well as of the traditional activities of communities in coastal lagoons.

Role of aquaculture and artisanal fisheries: actions should pursue the preservation of traditional extensive aquaculture and artisanal fisheries in coastal lagoons in consideration of the ecological and economic services provided by these traditional activities and as a cultural heritage.

Participatory approach and traditional knowledge: actions should ensure a wide participation of stakeholders, and in particular local communities, in any decision-making consultative process in relation to the management of coastal lagoons to foster ownership and use of traditional knowledge and practices. Most coastal lagoons as can be seen today are the

¹ Kjerfve, B. (1994). Coastal Lagoons, chapter 1. In: Kjerfve, B. (ed.) Coastal lagoon processes. pp 1-8. Elsevier Oceanography Series, Amsterdam.

results of the interaction of natural dynamics and management by man for centuries, and they would not have survived without the continuous management by local communities for economic purposes thus enabling the conservation of these environments through centuries.

Prevention of degradation and restoration: actions should ensure the prevention of any further degradation of coastal lagoons and the restoration of the ecosystems associated to these environments and biodiversity.

Conservation: actions should put in place measures for the conservation of coastal lagoons also linked to a correct hydraulic management of these environments, which contributes to the control of the ecological characteristics of the system and to production enhancement.

Ecological and productive ecosystems: coastal lagoons are highly ecological resilient and productive ecosystems with impressive environmental heterogeneity among different lagoons and among various portions of the same lagoon. Actions should endeavour to maintain their resiliency and productivity within the context of sustainable development.

Impacts of climate change: the risks posed by a changing climate including, *inter alia*, sea temperature increase, sea level rise and salinity intrusion, sea water acidification, and intensification and unpredictability of extreme weather events, should be taken into consideration for coastal lagoons management and conservation.

Sustainability dimensions: the main issues dealing with interactions between aquaculture and capture fisheries in coastal lagoons in its sustainability dimensions (environmental, economic, social and overarching governance) and as reaffirmed at the 2012 United Nations Conference on Sustainable Development (Rio+20) should be taken into account.

Indicators for the sustainable management of coastal lagoons: actions should support the use of a system of indicators to measure progress towards the sustainable management of coastal lagoons.

Complementarity, Coherence and Consistency: actions should be complementary, coherent and consistent with current activities, actions and international commitments, including the ecosystem approach to fisheries and aquaculture (EAF/EAA).

Flexibility, Adaptability, Transparency and Accountability: the principles of flexibility, adaptability, transparency and accountability are fundamental elements for the sustainable management of coastal lagoons.

Proposed Actions

The GFCM Members should consider the following actions, including taking into consideration CAQ advice, related to relevant issues in the sustainable management of coastal lagoons, (they shall be without prejudice to additional or stricter measures taken or to be taken for the sustainable management of coastal lagoons):

1. Undertake appropriate measures in order to prevent any further environmental degradation, pollution, and contraction of the overall coastal lagoons surface by land reclamation.

2. Avoid the intensification of activities in coastal lagoons and surroundings and consider undertaking mitigation measures as appropriate to reduce the impacts on lagoon ecological dynamics.
3. Consider undertaking restoration and conservation measures for coastal lagoons and surroundings based on a multifunctional approach so as to re-establish and preserve unaltered the level of productivity, biodiversity, diversified habitats and ecotones, ecological complexity, ecological resilience and stability, and ecosystem services provided by these environments.
4. Consider the effects and impacts caused by climate change on coastal lagoons and consider adaptation and mitigation measures to cope with the emerging challenges.
5. Avoid the introduction of alien species in coastal lagoons and consider the use of a system to monitor the stocking and/or restocking enhancing initiatives.
6. Undertake appropriate interventions to ensure a correct hydraulic management of coastal lagoons and related communication channels to the sea. These would result, *inter alia*, in reduced sedimentation, improved water circulation between the lagoons and the sea and inside the lagoons, better distribution of trophic resources in the lagoons, and fostered seasonal migration of euryhaline species inwards and outwards the lagoons.
7. Adequate and effective measures shall be put in place to address the impact on fish communities by ichthyophagous seabirds and other non-marine species which cause social, economic and environmental disturbances.
8. Evaluate the interactions between traditional aquaculture and artisanal capture fisheries in coastal lagoons and their key role in enabling the physical conservation of these environments while supporting social well-being and sustainable livelihoods.
9. Consider an integrated management approach and planning of traditional aquaculture and artisanal capture fisheries within an EAF/EAA and ICZM perspective taking into consideration the other different uses which may occur in coastal lagoons and surrounding territory including, *inter alia*, agriculture, urbanization, industrialization and ecotourism.
10. Ensure a wide participation of stakeholders, and in particular local communities, in decision-making consultative processes inherent to aquaculture, artisanal capture fisheries and to general management of coastal lagoons to take advantage of traditional local knowledge, innovations and practices.
11. Contemplate the adoption of a system of indicators to measure progress towards the sustainable management of coastal lagoons in its economic, social, environmental dimensions and governance.

Human resources development for coastal lagoon management

Communication and awareness programmes related to the sustainable management of coastal lagoons should be established amongst stakeholders and the general public to provide an adequate knowledge base on these sensitive ecosystems.

Effective participation of stakeholders, in particular local communities, should be supported by access to information and education.

Member countries are encouraged to seek assistance in the monitoring the progress towards the sustainable management of coastal lagoons and in the development and implementation of national plans of action for the management of coastal lagoons.